qué un pauvre article dans l'Ecole Emancipée, à propos justement de trois motions de la C.G.T.U., l'une du Comité Confédéral Unitaire du 5 mars, l'autre de la Commission Administrative provisoire du 15 mars, la dernière de quelques semaines plus tard, à l'occasion d'un filet de Tourette dans l'Humanité.

La première de ces motions votée au C.C.N., relative aux emprisonnés de partout, visait tous les gouvernants « quels qu'ils soient », mettant sur le même pied, accrochant au même pilori le gouvernement bolchevik et la monarchie espagnole.

La deuxième, émanant de la C. A. provisoire, renforçait la première et déclarait ne pas confondre la Révolution russe avec aucun gouvernement ou parti.

Dans la troisième, la majorité de la C. A. se refusait à identifier la Révolution avec un gouvernement ou un parti occupant passagèrement le pouvoir.

Sans contestation possible, l'initiative des dissensions incombe à la majorité de la C. A. de la C.G.T.U. et l'on ne peut reprocher à la minorité, — devenue majorité à Saint-Etienne, — que sa grande patience et sa longanimité.

Dès les débuts de la C.G.T.U., on a voulu la désolidariser de la Révolution russe, la dresser contre elle et l'on a poursuivi cette tentative jusqu'à la conférence de Berlin où les délégués français, à la veille du Congrès de Saint-Etienne, ne se contentaient pas d'une résolution aggravant celle du C.C.U. du 5 mars, où ils provoquaient le départ de la délégation des syndicats russes et jetaient les bases d'une seconde Internationale syndicale révolutionnaire.

Les mêmes hommes que j'avais qualifiés de « scissionnistes de gauche » au Congrès unitaire de décembre, s'apprêtaient et s'apprêtent à réaliser une scission

sur le terrain de l'Internationale.

On comprend que le Congrès de Saint-Etienne ait décidé d'intervertir les questions à l'ordre du jour et de traiter d'abord les plus essentielles. Il fallait en premier lieu fixer l'orientation syndicale qu'entendait se donner la C.G.T.U. et dissiper le profond malaise qu'avaient créé son bureau provisoire et la majorité de sa C.A.

ESPRIT UNITAIRE

Sémard a eu grandement raison de dire à Saint-Etienne que si on l'avait écouté, ce n'est pas 1.200 syndicats qui auraient participé à ce Congrès constitutif.

Il y en avait eu 1500 au Congrès unitaire de décembre. Tous évidemment n'ont pas rejoint la C.G.T.U.; ils ne pouvaient être liés par le Congrès unitaire qui était avant tout une manifestation pour l'unité; certains se sont placés dans l'autonomie comme le syndicat parisien des cochers et chauffeurs qui n'en a pas moins participé avec force au ler mai dernier, lui donnant une bonne part de son relief, et qui vient de se prononcer pour la suppression de l'impôt sur les salaires, la plateforme même de la C.G.T.U. D'autres sont restés rue Lafayette plutôt que de briser l'unité de base, l'unité dans la cellule initiale qu'est le syndicat. Mais d'autres qui n'étaient pas au Congrès unitaire sont venus; d'autres se sont fondés.

Le Comité Confédéral du 5 mars a commis une faute d'aiguillage, en même temps qu'il commettait une faute morale contre la Révolution, dont la Révolution russe est la première incarnation.

Le Congrès unitaire de décembre avait décidé de convoquer, au cours du premier semestre 1922, le Congrès de la C.G.T. et d'y appeler toutes les organisations représentées à Lille. Le Comité confédéral unitaire du 5 mars annulait cette décision. Il repoussait une proposition de Sémard déclarant qu'il fallait admettre les syndicats autonomes à titre consultatif. Et l'on assistait à une manœuvre de haut goût de Besnard, proposant le maintien strict de la résolution de décembre, simplement - ainsi qu'il le déclara en retirant sa proposition — de facon à faire la preuve qu'elle était impraticable et caduque. L'esprit des scissionnistes de gauche s'imposait, tandis qu'il aurait fallu, dans l'intérêt de la C.G.T.U. comme dans l'intérêt de l'unité syndicale, faire confiance à tous les syndicats et les appeler tous. Une atmosphère différente aurait existé. Même s'il n'en devait pas venir un de plus à ce Congrès constitutif de Saint-Etienne, il était capital de montrer que la maison était la maison de tous, que le qualificatif d'unitaire n'était pas une enseigne trompeuse; il était important d'aller, par cette invitation au Congrès, remuer les syndicats demeurés rue Lafayette.

Par manque de confiance, par crainte puérile que ce Congrès constitutif perdit son temps à ressasser des regrets impuissants, on ne vit pas que durant une période assez longue, la C.G.T.U. serait une organisation dont toutes les forces ne pourraient être ramassées en un bloc et d'un coup, qu'elle serait un aimant attirant toujours plus de limaille, un cristal en voie de développement dans un monde syndical en dissolution.

La force de la C.G.T.U., ses effectifs et sa valeur de combat, grandira d'autant plus vite que son rayonnement sera plus étendu, que sa puissance attractive s'exercera mieux sur les syndicats momentanément autonomes et sur ceux qui, tout en étant rue Lafayette, possèdent une minorité révolutionnaire. C'est ainsi qu'on aurait vu incessamment des syndicats entiers se détacher pour venir rejoindre le bloc unitaire.

Le 27 février, à la veille du comité confédéral unitaire, Herclet lançait dans le Journal du Peuple une idée trop sage pour qu'elle put trouver sa réalisation dans un monde emporté par les folles passions:

Pour que le syndicalisme, disait-il, continue au-dessus des organismes centraux divisés, il faut que l'unité soit sauve-gardée en bas dans le syndicat ; il faut que le syndicat continue à être l'agglomérat de toutes les tendances ; il doit continuer à grouper tous les travailleurs, simplement et seulement parce qu'ils sont des travailleurs.

Il est donc désirable pour l'unité de la classe ouvrière, sinon pour l'unité de ses organismes centraux, que les syndiqués ne permettent pas deux syndicats à la base et qu'ils collent l'étiquette de scissionniste au front de tous ceux, sans exception, qui sont ou qui seraient assez peu syndicalistes pour organiser en syndicats (?) des minorités de syndiqués que la majorité n'exclurait pas.

...Que les camarades unitaires, perdus, en minorité dans les syndicats qui ne désapprouvent pas encore les scissionnistes, ne quittent pas ces syndicats et continuent la lutte menée par la minorité depuis toujours.

Hélas! cette idée n'était pas réalisable pratiquement en tous lieux. La rue Lafayette s'efforçait de briser les syndicats unitaires et la riposte était souvent une nécessité. Au moins aurait-on pu limiter la casse au minimum au lieu de l'ériger en système. Je suis sûr qu'au bout de l'an les bénéfices pour la C.G.T.U. auraient été infiniment plus considérables. Je n'en veux pour preuve que le puissant syndicat des mineurs du Pas-de-Calais où, par cette méthode, nos camarades auraient certainement obtenu de meilleurs résultats.

Tout au moins aurait-on pu ne pas traiter par le mépris une telle idée, inspirée par le plus pur esprit syndicaliste et ne pas calomnier ceux des militants qui, dans leur petite sphère, cherchaient à sauver le peu d'unité à la base qui pouvait être sauvé.

Pour cela, il fallait être sincèrement unitaire et pour être unitaire, il fallait être véritablement syndicalizte, tenir à cette règle pratique d'organisation, un seul syndicat par profession et par localité, afin d'être fort en face du patronat. Or, il faut bien le dire, cette règle a perdu de sa rigueur. On ne croit plus guère à sa vertu.

SYNDICATS D'AFFINITES

D'une part, la scission socialiste a entraîné certains camarades à raisonner sur le mouvement syndical de la même manière que sur les partis, oubliant qu'un parti est basé sur une conception, sur une doctrine, tandis que le syndicat, groupe d'intérêts et de classe, doit embrasser tous les travailleurs quelle que soit leur doctrine.

D'autre part, les anarchistes qui manquaient déjà du sens de l'organisation ont forgé une théorie des syndicats d'affinités qui s'étale naïvement tout au long du Bulletin International publié à l'occasion de la conférence de Berlin :

Une unité organique qui veut être viable et durable pour la poursuite d'un but, ne peut se réaliser qu'entre des éléments affinitaires.

C'est en vertu de cette conception que les rédacteurs de ce Bulletin ont écrit :

Une expérience de plusieurs années pour le maintien de cette unité organique, c'est-à-dire l'unité pour la forme... a convaincu la majeure partie des ouvriers français qu'une scission était préférable à une telle unité.

Et ceci encore, qui est une condamnation bien amu-

Il est caractéristique que les chess qui ont, de part et d'autre, atteint le pouvoir pour eux mêmes (sic), Jouhaux et Dumoulin d'un côté, Monatte et Monmousseau de l'autre, aient été contre la scission et protestent de leur volonté d'unité.

La condamnation est évidemment méritée par Monmousseau et par moi ; mais l'une des preuves que Jouhaux et Dumoulin n'ont rien gardé de leur syndicalisme d'antan, c'est précisément qu'ils ont préparé sciemment, cyniquement la scission et fait leur deuil de l'unité.

C'en serait fini du syndicalisme révolutionnaire s'il faisait sienne cette conception du syndicat d'affinités et s'il renonçait à sa règle pratique de toujours.

Sur ce point important, la pensée de l'Internationale rouge, comme de l'Internationale communiste, rejoint celle du syndicalisme révolutionnaire; les deux expériences ont abouti à la même ligne de conduite. C'est cette constatation qui a d'ailleurs entraîné vers l'I.S.R. mon ami Foster qui lutte de manière si féconde au sein de l'American Federation de Gompers. Mais c'est elle aussi qui a éloigné de l'I.S.R. les mouvements syndicaux affinitaires comme les I.W.W Au premier rang de leurs griefs, il y a la recommandation faite de ne pas briser les vieux syndi-

cats, de combattre dans leur sein, de poursuivre leur régénération et leur conquête. Faute de cela, il est trop certain que les révolutionnaires s'isolent des masses, que le levain s'éloigne de la pâte et ne lui est d'aucun effet.

Nos scissionnistes de gauche ont beau accaparer l'étiquette de syndicalistes ; ils tournent le dos au syndicalisme révolutionnaire sur ce point comme sur bien d'autres aussi essentiels.

Leur attitude en face de l'idée du front unique m'en a convaincu. S'il est une idée que devait saisir d'instinct un syndicaliste, c'est bien celle-là. Les éléments politiques pouvaient trouver de graves dangers au front unique; pour les syndicalistes, c'était la forme la plus heureuse pour remédier à la dispersion et à la scission actuelles. Aucun danger, rien que des avantages. Que faut-il pour que nos méthodes prouvent leur supériorité? Des possibilités d'action, des conditions favorables pour l'action. Les véritables syndicalistes doivent souhaiter l'action c'est là qu'ils laisseront en panne les réformistes avec leurs méthodes de bureaucrates, d'avocassiers, de quémandeurs prêts à toutes les servilités; c'est là qu'ils reformeront l'unité ouvrière.

Impossible d'être unitaire, vraiment unitaire, et d'être contre le front unique. Impossible d'être un mouvement d'action, un mouvement de lutte de classes, et d'être contre le front unique. Les syndicalistes devaient être les premiers à applaudir, à saluer cette idée.

Si l'esprit unitaire avait réellement animé la C.A. provisoire de la C.G.T.U., il y aurait eu plus de 1.200 syndicats à Saint-Etienne et il n'y aurait pas eu beaucoup de syndicats en France à suivre d'un œil indifférent ses assises, car la C.G.T.U. leur serait apparue non comme une organisation de secte, mais comme la maison où ils rentreront un jour ou l'autre.

LA MAISON DEMOLIE

Quand il eut connaissance du projet de statuts élaboré par la C. A., Bouët s'écria: « C'est la maison transformée de fond en combe! » Il était bien bon. C'était tout simplement la maison démolie.

La C.G.T. tient sur deux pilotis, les Fédérations et les Unions départementales. On mettait à distance les Fédérations, leur retirant l'accès du Comité confédéral. On supprimait les Unions départementales et l'on créait de toutes pièces une trentaine d'Unions régionales.

C'est sur ces Unions régionales, dont on ne pouvait prévoir la solidité, qu'on allait faire reposer la C.G.T.U. Comme fondations, ça ne promettait guère.

Même fantaisie quant aux ressources. Longtemps, des cotisations mensuelles régulières avaient seules fourni les moyens d'existence de la C.G.T., très faibles cotisations d'ailleurs, 4 centimes par membre et par mois (2 centimes venant par les Fédérations, 2 autres par les Unions). Pour grossir les ressources, le prix de la carte confédérale annuelle fut porté à 1 franc (1). Mais

J'ai, paraît-il, manqué de moralité en acceptant d'être désigné à la C.A. par le congrès unitaire et en ne remplis-

⁽¹⁾ Quand j'en suis au chapitre des finances, je vais raconter un souvenir de la seule réunion de la C.A. à laquelle j'aie assisté. La première qu'elle tenait. La première et la dernière à laquelle j'aie assisté.